

# Annexe 1

---

« En toi est la source de vie. Par ta lumière, nous voyons la lumière » Ps 35, 10

## **Le cheminement spirituel de Laïc Cistercien**

### **1. Au commencement : un appel**

Le Christ nous appelle à une vie de prière contemplative à la lumière du Charisme Cistercien, en communion avec un monastère particulier.

Les traits majeurs de cet appel peuvent se résumer ainsi :

- a. Prise de conscience ou approfondissement d'une vie intérieure
- b. Désir d'une vie centrée sur la prière
- c. Reconnaissance de l'intervention de l'Esprit Saint
- d. Eveil d'une réciprocité avec Dieu

Cette prise de conscience de l'existence d'une vie intérieure nécessite un discernement.

Cet appel est vécu en communauté, avec d'autres personnes ayant été aussi appelées au même cheminement de Laïc Cistercien.

### **2. La réponse : le choix des moyens à mettre en œuvre pour incarner cette « *capacitas Dei* »**

C'est la rencontre avec la spiritualité cistercienne, incarnée dans une communauté monastique locale, qui nous conduit à désirer intégrer les valeurs cisterciennes dans notre vie quotidienne.

### **3. La place centrale donnée à la communauté, tant monastique que laïque, comme moyen de croissance spirituelle**

Notre réponse à cet appel du Christ nous conduit à former une Communauté<sup>1</sup> Laïque Cistercienne qui nous enrichit, mutuellement, comme par la relation avec la communauté monastique. La reconnaissance par la Communauté Monastique des valeurs cisterciennes incarnées dans le groupe, autorise l'appellation de Communauté de laïcs Cisterciens.

Cheminer avec d'autres nous enrichit parce que le partage et la communion nous soutiennent et procurent la joie. Cela crée aussi des exigences, nécessitant de la patience, de l'écoute, et pouvant provoquer des blessures et de la souffrance.

Nous reconnaissons que la communauté est un élément essentiel et indispensable de notre cheminement et de notre croissance spirituelle. Nous devons vraiment apprendre à aimer ceux qui sont appelés dans cette communauté et à échanger avec honnêteté et humilité. Ainsi nous apprenons à voir le Christ dans l'autre et à aimer comme il nous a aimés.

Cette spiritualité n'est pas désincarnée. Elle s'efforce de relever le défi de la stabilité malgré l'éloignement géographique et les difficultés à maintenir l'esprit de communion en dehors des rencontres.

Les difficultés, partout rencontrées, ne sont jamais considérées seulement comme des obstacles mais également comme des moyens de croissance spirituelle, ce qui est rendu possible par la grâce et par le soutien fraternel.

---

<sup>1</sup> A Chambarand, nous choisissons d'appeler « Fraternité » et non « Communauté » notre groupe, afin de nous différencier de la communauté monastique.

#### **4. Formation/Transformation : importance de la formation au service de la croissance spirituelle**

La formation au sein de la Communauté de Laïcs Cisterciens est une découverte toujours renouvelée de la richesse du Charisme Cistercien.

Elle est à la fois personnelle et communautaire.

Elle inclut les éléments suivants :

- a. La pratique de la *lectio divina* et de la prière
- b. La Règle de St Benoit
- c. La connaissance du trésor littéraire cistercien
- d. L'Office Divin (Liturgie des heures)
- e. La connaissance de soi
- f. La place centrale de l'Eucharistie et le recours aux sacrements
- g. L'accompagnement spirituel

Il faut souligner l'importance de la pratique du silence, tant extérieur qu'intérieur, et de l'écoute.

La retraite annuelle est reconnue comme moyen de renforcer la vie fraternelle et la relation à Dieu.

#### **5. La vie en Christ**

Le cheminement de Laïc Cistercien est une manière particulière de vivre le cheminement universel de l'homme vers Dieu.

La présence du Christ est au centre de ce cheminement : « Il est le chemin, la vérité et la vie. »

C'est nécessairement une marche avec d'autres. C'est la recherche de la rencontre avec le Christ qui nous habite et nous dépasse. Notre plus grand espoir est que ce cadeau de la découverte du Christ dans l'autre soit aussi un chemin de sainteté et de joie pour nous.

Notre cheminement est inspiré et nourri par les sœurs et frères de la Famille Cistercienne. De cela, nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Après avoir réfléchi sur notre identité (Huerta, 2008), travaillé sur la question de la formation (Dubuque, 2011), nous, laïcs cisterciens, avons cherché à aller au cœur et à la source de ces deux réalités. Nous avons découvert que nous sommes invités à aller à la rencontre d'une Présence, celle de Jésus-Christ, source et aboutissement de notre cheminement. Il nous appelle, à travers des frères et des sœurs, à être témoins de son Evangile dans le monde, éclairés et soutenus par la Tradition Cistercienne telle que moniales et moines cisterciens qui nous accompagnent la vivent aujourd'hui.

Marie, Reine de Cîteaux, modèle d'obéissance, nous conduise à notre pleine transformation à l'image de son Fils.

Lourdes, 20 juin 2014

# Annexe 2

---

## **Identité laïque cistercienne**

Santa María de Huerta, Espagne, le 6 juin 2008.

### **1. Vocation laïque cistercienne.**

De façon individuelle, l'on reconnaît un appel personnel vécu de façon communautaire comme un don de Dieu. Nous le définissons comme un appel à être des témoins actifs du Christ et de son Église, au milieu du monde, en donnant un témoignage priant et contemplatif dans une vie définie par les valeurs propres du charisme cistercien, sous la conduite de la Règle de St Benoît reconnue comme une interprétation concrète de l'Évangile, ainsi que sous la conduite de nos Pères et Mères cisterciens.

C'est un chemin de conversion permanente nous conduisant à redécouvrir et à approfondir la grâce de notre Baptême et nous aidant à développer une foi adulte.

### **2. La vie cistercienne laïque**

2.1 Nous sommes convaincus que la spiritualité cistercienne peut être adaptée à un mode de vie laïque et, bien qu'il soit très clair que les deux modes de vie -- monastique et laïque --, sont différents, ils sont complémentaires. Ainsi est mise en lumière la vitalité de la vie monastique ; et les laïcs trouvent dans la spiritualité cistercienne une façon de vivre dans le monde avec un plus grand engagement et une plus grande profondeur spirituelle.

Il y a unanimité à reconnaître que le charisme cistercien peut être vécu hors du monastère .

2.2 Il y a une grande diversité dans les pratiques de la vie laïque cistercienne, mais bien que les formes soient différentes, les mêmes moyens sont utilisés pour un unique but : la recherche de Dieu.

2.3 Toutes les valeurs et pratiques cisterciennes sont un chemin de libération et de conversion intérieure et peuvent être incorporées à la vie des laïcs:

Prière et louange  
Confiance et abandon à Dieu  
Humilité  
Obéissance  
Pauvreté  
Chasteté  
Austérité  
Simplicité de vie  
Équilibre de vie  
Silence et solitude  
Travail Hospitalité et service  
Stabilité  
Simplicité  
Joie

2.4 Cette unification intérieure, ce chemin de conversion et ce désir d'incarnation, naissent et se concrétisent dans le choix de « ne rien préférer à l'amour du Christ » (RB 72), vivant dans le monde sans être du monde (Cf. Jean 17, 9-16).

2.5 Nous faisons l'expérience d'une transformation tant intérieure qu'extérieure (*conversatio morum*), qui se manifeste :

- dans la fréquentation assidue des sacrements, dont le centre est l'Eucharistie
- dans l'étude priante de l'Écriture sous forme de *Lectio Divina*
- dans la fidélité à l'Office Divin
- dans la dévotion filiale à la Vierge Marie
- dans l'accueil du frère et de la sœur
- dans un changement de priorités et dans une nouvelle façon d'ordonner sa vie
- dans une nouvelle façon d'aimer prenant sa source dans l'amour de Dieu
- dans un désir de formation et la nécessité d'être guidé spirituellement
- dans l'expérience du travail vécu comme une collaboration à la construction du Royaume de Dieu, plutôt que comme la recherche d'un enrichissement personnel.

2.6 La dimension cénobitique de notre vie cistercienne laïque s'exprime dans l'union spirituelle que nous vivons avec tous les membres de notre communauté, aussi bien laïque que monastique, et dans une vie plus ascétique qui nous donne d'être unis à notre communauté par la prière, le travail et la liturgie même quand nous en sommes séparés physiquement.

2.7 Notre mission, en tant que Laïcs Cisterciens, se réalise dans notre témoignage indépendamment de notre implication ou non dans diverses activités apostoliques ou

sociales. L'élément fondamental de la vie du Laïc Cistercien consiste à trouver un équilibre entre les temps de prière et de travail

### **3. La communauté laïque cistercienne**

3.1 L'expérience de communauté s'exprime comme la naissance d'une nouvelle famille dans laquelle on reçoit aide et force pour vivre dans l'espérance et sans peur l'engagement chrétien. Nous faisons l'expérience que prier ensemble crée la communion, nous unit dans la distance et nous reconforte.

Le lien le plus fort est d'avoir été unis par l'Esprit Saint dans une même recherche : la recherche de Dieu et en conséquence la communauté contribue à l'enrichissement personnel par la transmission de valeurs entre tous les membres.

Notre découverte de la Communauté nous aide à nous percevoir comme Corps du Christ.

Sentir les besoins des autres encourage à la charité et enseigne l'humilité.

La communauté est un instrument donné par Dieu pour notre sanctification.

3.2 Pour la majorité des fraternités il est fondamental que le désir et la décision personnels qui les portent à répondre à l'appel de Dieu à cette vocation laïque cistercienne soit officialisés par un certain type d'engagement devant les communautés monastique et laïque.



3.3 Il existe une grande diversité de formes d'organisation des communautés. On peut constater que certaines communautés sont plus hésitantes à créer des structures.

#### **4. Les liens avec le monastère et avec la Famille cistercienne**

4.1 La communauté monastique est l'héritière du charisme cistercien dans sa forme actuelle. Les communautés laïques cisterciennes, par leur communion avec une communauté monastique, reçoivent des moines et des moniales formation et lumière sur le chemin. Les liens concrets qui nous unissent à la communauté monastique, ainsi que la façon de décrire ces liens, sont différents de l'un à l'autre.

4.2 Les deux communautés, monastique et laïque, sont perçues comme une seule famille avec des formes de vie différentes, mais pour tous, la différence entre moines et laïcs est très claire.

4.3 Pour tous les groupes, c'est la communauté monastique, représentée par son Abbé (Abbesse) qui reconnaît en eux le charisme et leur confère leur appartenance à la famille cistercienne, selon la nature des liens qui les unissent.

4.4 Il est commun à toutes les communautés et à tous leurs membres de percevoir le monastère comme leur propre maison et le lieu concret où le Seigneur unit de façon spéciale les deux communautés, laïque et monastique, et tous les membres entre eux. L'hospitalité des moines et des moniales rend présent l'Amour de Dieu.

4.5 Le fait d'être Laïcs Cisterciens ne nous confère pas de privilèges dans notre relation avec la communauté monastique mais nous rend conscients de nos devoirs et de nos responsabilités.

4.6 Nos communautés laïques se rencontrent, avec des fréquences différentes, dans le monastère. Nous y recevons une formation, nous apprenons à nous aimer mutuellement, dans une nouvelle forme de relation centrée sur le Christ dans laquelle tous les membres ont été choisis et appelés par Dieu.

4.7 Moines et moniales, comme les laïcs, apprennent les uns des autres la vie fraternelle en persévérant ensemble sur le chemin de la sainteté.

4.8 Beaucoup de membres des communautés laïques viennent au monastère individuellement, mais tous sont d'accord pour affirmer que pour être Laïc Cistercien, il ne suffit pas de se sentir attiré par le monastère, mais qu'il est nécessaire d'appartenir à une communauté.

## **5 5. Épilogue**

5.1 Nous croyons que les communautés laïques cisterciennes sont l'œuvre de l'Esprit Saint, En effet, il y a une totale communion dans leur façon de vivre et de comprendre le charisme laïc cistercien malgré le peu de communication entre elles. Nous sommes tous d'accord pour affirmer que, dans le laïcat cistercien, le charisme cistercien qui, durant 900 ans a été exclusivement

monastique, a trouvé, de par la grâce de Dieu, un nouveau mode d'expression.

5.2 On trouve dans toutes les communautés laïques cisterciennes, le désir de respecter et maintenir la diversité dans tout qui ne brise pas la communion : vivre un même charisme dans la diversité des expressions, unies sur l'essentiel.

Appelés et transformés par le Christ

iMarie!

iRabouni!

# Annexe 3

---

## DECLARATION SUR LA FORMATION DES LAICS CISTERCIENS

### **Introduction**

Nous reconnaissons la nécessité d'une Déclaration commune sur la formation des Laïcs Cisterciens qui respecte l'autonomie de chaque communauté.

Cette formation est nécessaire à l'édification de l'« Identité Laïque Cistercienne », telle qu'elle fut adoptée à Huerta en 2008.

Il est capital de distinguer « formation » et « programme de formation ».

La véritable « formation » se réalise à travers un processus de conversion de vie.

L'ouverture à une telle formation sous l'action de l'Esprit Saint, est expression du désir d'incarnation des valeurs cisterciennes.

Dans le cadre de cette Déclaration, chaque communauté développe son propre programme de formation.

### **Contenu de la formation**

Parmi les outils fondamentaux susceptibles d'assurer notre conformation au Christ dans le Charisme Cistercien, les ressources suivantes sont à souligner :

- la lectio divina
- la Règle de St Benoît
- le patrimoine cistercien
- l'Office Divin (liturgie des Heures)

En incorporant ces éléments dans notre vie, nous nous ouvrons à la grâce de transformation par l'Esprit.

Le contenu du programme de la formation sera adapté aux circonstances et aux besoins propres de la Communauté et de chacun de ses membres.

Les éléments fondamentaux de la Foi au Christ sont nécessaires à tous.

Il est important de souligner la valeur formatrice de la Communauté de Laïcs elle-même, de la relation de filiation qui unit les deux Communautés, Monastique et Laïque, de l'exemple offert par la Communauté Monastique, ainsi que de la coresponsabilité des deux Communautés, d'être expression vivante du Charisme Cistercien.

L'une des fonctions de l'Association Internationale des Communautés de Laïcs Cisterciens est d'encourager ses Communautés membres à mettre en commun leurs ressources respectives en matière de formation, par le biais de rencontres, d'échanges, de forums, de sites web, et tout autre moyen..

## Annexe 4

---

1. Les laïcs cisterciens de Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand et les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux : **une Alliance**.

2. La fraternité Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand est née le jour de la fête du Sacré Cœur en juin 2016.

3. Après la dissolution de la communauté monastique cistercienne de Chambarand, la fraternité laïque s'est trouvée orpheline, sans attache cistercienne officielle. Dans son désir de continuer à dire « *oui* » à l'appel initialement entendu, avec l'aide de Marie, et malgré la tristesse et la douleur, elle est allée demander de l'aide au père abbé de Cîteaux qui l'a dirigée vers la Grange Saint Bernard de Clairvaux en disant : « *Frappez, on vous ouvrira.* »

Dans le contexte des fermetures de monastères cisterciens qui rendent les fraternités laïques orphelines, en s'appuyant sur sa propre charte d'alliance avec Cîteaux, la Grange de Clairvaux a entendu un appel à s'ouvrir pour accueillir la fraternité de Chambarand et se mettre ensemble à l'école de l'Esprit Saint afin de créer un lien d'alliance, **de filiation adoptive**, lui permettant de rester dans la communion avec la famille cistercienne.

4. Ce lien de filiation adoptive de deux communautés, autonomes dans leur fonctionnement interne, se matérialise par un accompagnement qui vérifie comment la fraternité de Chambarand reste fidèle à son identité cistercienne avec son charisme propre. Cet accompagnement vise aussi à l'aider dans les passes difficiles par le conseil et l'autorité.

5. Ce nouveau chemin sur lequel nous nous engageons, dans l'esprit de *la Charte de Charité* est balisé de joie, de paix et d'espérance pour nos deux communautés.

En ce lendemain de la fête de saint Bernard, le 21 août 2021

La communauté de la  
Grange Saint Bernard de  
Clairvaux

La Fraternité Notre Dame  
du Sacré Cœur de  
Chambarand

# Annexe 5

---

## **La charte d'alliance avec Citeaux**

Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux et l'Abbaye Notre-Dame de Citeaux : une alliance.

1. Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux sont nés en 1990, à l'occasion du 9e centenaire de la naissance de Saint Bernard.

Citeaux s'étant fortement impliqué dans les célébrations de cet anniversaire, le lien des laïcs avec Citeaux, par l'intermédiaire de son abbé et de quelques frères, est une conséquence de l'événement.

C'est seulement ainsi compris que l'on peut parler d'un lien « originel » entre La Grange Saint Bernard de Clairvaux et l'abbaye Notre-Dame de Citeaux.

L'originalité de la Grange Saint Bernard et son avenir lui sont donc donnés dans sa naissance. Citeaux reconnaît et se réjouit de ce don que l'Esprit Saint fait au monde cistercien.

2. Depuis cette naissance, le lien a toujours été maintenu allant de plus en plus dans le sens d'une autonomie accompagnée de la Grange Saint Bernard. Un frère de Citeaux assure ce service. Ainsi, assurée du soutien de l'abbaye de Citeaux, la Grange Saint Bernard peut croître.

3. Du fait de ce lien avec l'Abbaye de Citeaux, la Grange Saint Bernard de Clairvaux partage à titre particulier la grâce historique et actuelle de Citeaux. Ce lien appelle à être, dans un partenariat, responsables les uns des autres.



4. Après un temps où, à Citeaux et à Clairvaux, il n'y eut plus de communautés vivant du charisme cistercien, ces deux lieux ont repris vie.

A Citeaux sous la forme d'une communauté monastique appartenant à l'Ordre Cistercien trappiste de la Stricte Observance (OCSO).

A Clairvaux sous la forme nouvelle d'une communauté de laïcs cisterciens se retrouvant régulièrement dans une ancienne grange cistercienne. Ce lieu lui donne son identité laïque. L'un de ses membres vit sur place.

Citeaux et Clairvaux, chacun à la place qui est la sienne, valorisent le charisme cistercien.

5. Dans un partenariat qui s'inspire de la Charte de Charité, les laïcs cisterciens de la Grange St Bernard de Clairvaux, comme les moines de l'abbaye de Citeaux, se veulent au service de la communion dans la famille cistercienne, selon l'encouragement donné par Jean-Paul II à la famille cistercienne à l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de Citeaux, en 1998.

A cette fin, ils doivent tout faire pour que ces deux lieux, chers à toute la famille cistercienne et considérés par elle comme des « lieux sources », soient accessibles et accueillants, plus particulièrement pour tous ceux et celles qui appartiennent à cette grande famille.

6. La vie des laïcs cisterciens de la Grange St Bernard et leur lien avec Citeaux sont présentés dans le document intitulé : « Pour une vie plus humaine et plus évangélique : DEVENIR LAÏC CISTERCIEN. Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux. »

7. Dans leur recherche d'une vie évangélique à la suite du Christ, les laïcs cisterciens de La Grange Saint Bernard de Clairvaux trouvent dans l'attitude de la Vierge Marie à Cana, humble servante du seigneur et des convives, le service de communion qu'ils veulent vivre.

Ils se confient à sa prière et à son intercession : « Faites tout ce qu'Il vous dira ».

En la fête de Saint Bernard, 20 août 2007

Dom Olivier Quénardel, abbé  
et la communauté monastique  
de Notre Dame de Citeaux

Les membres de la Grange  
St Bernard de Clairvaux, avec  
le groupe pastoral.



# Annexe 6

---

## **EXEMPLE DE DEROULEMENT D'UNE CELEBRATION D'ENGAGEMENT**

**En 2 temps :**

- 1. Après Laudes, en salle de communauté et en présence uniquement de la communauté monastique et de la fraternité laïque : lecture des lettres de demande**
  
- 2. Au moment de None, dans l'église et en présence des familles et ami(e)s :**
  - ~ **Hymne facile pour être repris par tous**
  - ~ **2 psaumes choisis par les personnes « demandeuses »**
  - ~ **Evangile, choisi par l'une des personnes demandeuses**
  - ~ **Passage de la Règle de St Benoit, en écho, lu par la sœur accompagnatrice**
  - ~ **A l'ambon : parole d'engagement, suivie par un renouvellement d'engagement des laïcs cisterciens présents**
  - ~ **Intercession**
  - ~ **Prière cistercienne en conclusion**

**Chants, boissons, gâteaux .....**

# Annexe 7

---

## **PROCESSUS DE DECISION PAR CONSENTEMENT ET D'ELECTION SANS CANDIDAT**

**Principe décision par consentement** : Là où, pour agir, le consensus exige que tous les participants à une décision soient unanimes, le consentement se contente du fait qu'aucun membre n'y oppose d'objection raisonnable. Une objection est jugée raisonnable si elle bonifie la proposition à l'étude ou l'élimine complètement.

L'objection n'est plus synonyme d'obstruction mais d'identification de limites, de tolérances qui deviennent les conditions de réalisation de la proposition. Le processus permet de faciliter l'identification de ces conditions et la mise en pratique des décisions

**Election sans candidat** : Ce processus permet de décider en consentement qui prendra la responsabilité d'un rôle, d'un poste ou d'une fonction. Cette méthode permet également de faire des choix entre plusieurs options possibles concernant une proposition. Elle fait l'objet, comme la prise de décision, d'un processus rigoureux en plusieurs étapes. L'élection sans candidat est aussi une façon de créer du lien, de mettre à jour certains conflits larvés, de soutenir et d'encourager un participant pour prendre sa place au sein du cercle et de nourrir notre besoin de reconnaissance.

## PROTOCOLE DE PRISE DE DECISION PAR CONSETEMENT

0. Définition du point à traiter
1. Parole de chaque participant
2. Elaboration des propositions
3. Présentation d'une proposition
4. Clarification de la proposition
5. Ressentis de chacun sur la proposition
6. Amendement ou retrait de la proposition
7. Formulation des objections
8. Emission des objections
9. Evaluation des objections une à une
10. Bonification de la proposition
11. Validation du consentement
12. Célébration de la décision

0. **Définition du point à traiter** : étape importante car elle permet de s'assurer que tous les participants ont bien compris la nature de la décision à prendre

1. **Parole de chaque participant** : discussion ouverte dans laquelle chacun est invité à exprimer les éléments qui lui paraissent importants relatifs au point traité. Etape qui permet de faire émerger des problématiques. Etape qui peut prendre du temps, en amont de la réunion de prise de décision : des éléments peuvent être amenés par email, discussions informelles ....

2. **Elaboration des propositions** : sur la base des éléments discutés dans la phase précédente, soit chacun est invité à réfléchir pour faire une proposition, soit cette mission de faire des propositions est confiée à un petit groupe de personnes.

3. **Présentation d'une proposition** : de manière claire, une personne offre une proposition au groupe. Une bonne proposition prend en compte le maximum d'éléments proposés par

le groupe et est acceptée par tous comme base de travail à approfondir pour arriver ensemble à un consentement.

4. **Clarification de la proposition** : chacun peut poser des questions d'éclaircissement de la proposition. L'objectif est d'ôter toute interprétation erronée de la proposition.

5. **Ressentis sur la proposition** : chacun peut s'exprimer librement sur ce que la proposition lui évoque comme commentaires et réactions, dire comment il se sent et exprimer si cette proposition répond à ses besoins et à ceux identifiés par le groupe.

6. **Amendement ou retrait de la proposition** : la personne à l'origine de la proposition est invitée, sur la base de ce qu'elle a entendu, à clarifier encore sa proposition, proposer des modifications et apporter des compléments, pour créer une proposition améliorée grâce à la participation des autres. Il peut aussi retirer la proposition. (En cas de retrait le processus reprend à la phase 4 avec une autre proposition)

7. **Formulation des objections** : chacun est amené à se questionner intérieurement pour pouvoir formuler clairement, par écrit, ses objections. Une objection est une réponse argumentée à la question : *Puis-je vivre avec cette proposition ? Si non, qu'est-ce qui va m'empêcher d'être actif et engagé si elle est retenue ? Vois-je une raison qui fait que, si on adopte la proposition, cela va faire du tort au groupe ?*

Une objection est accueillie et sera traitée si elle est raisonnable, c'est-à-dire, qu'elle est argumentée de manière claire et convaincante, qu'elle invite à une bonification de la proposition et qu'elle n'est pas une manière détournée d'exprimer une préférence pour une autre proposition.

8. **Formulation des objections une à une** : chacun exprime par « oui » ou « non » s'il a des objections. S'il n'y a que des « oui » la proposition est acceptée et il ne reste qu'à célébrer cette décision (étape 12). Si non, les objections sont écoutées et traitées une à une, suivant les phases 9 et 10 en boucle.

9. **Evaluation des objections une à une** : il s'agit d'abord d'identifier si une objection annule purement et

simplement la proposition. Si c'est le cas, retour à la phase 3. Il s'agit aussi de valider si l'objection est raisonnable (cf. ci-dessus). Si ce n'est pas le cas l'objection n'est pas traitée et l'on passe à la suivante (attention, c'est la personne qui a fait l'objection qui doit décider si son objection est raisonnable ou non grâce à un dialogue avec l'animateur, puis consultation des autres membres du groupe). C'est l'animateur du groupe qui choisit l'ordre de traitement des objections.

10. **Bonification de la proposition** : pour chaque objection chacun est libre de proposer des solutions pour lever l'objection traitée. Chaque objection est une occasion pour le groupe d'être créatif pour transformer ce qui bloque en une solution meilleure pour tous. Quand une solution trouvée lève l'objection de celui qui l'a émise, il le dit, et le processus continue avec l'objection suivante.

11. **Validation du consentement** : quand toutes les objections ont été levées, il n'y a plus lieu de discuter, cela signifie que le groupe peut vivre avec la proposition. Il convient alors de reformuler très clairement la proposition, de l'écrire et de valider qu'elle est approuvée par tous.

12. **Célébration de la décision** : c'est au groupe de décider comment il va célébrer ce chemin parcouru positivement ensemble.



## PROTOCOLE D'ELECTION SANS CANDIDAT

- o. Définir la fonction
- o. Définir le mandat
- o. Définir les critères de choix
  - 1. Voter
  - 2. Dépouillement
  - 3. Report de voix
  - 4. Proposition
  - 5. Objections
  - 6. Bonifications
  - 7. Célébration

0. **Définir la fonction** : Il s'agit de clarifier les missions afférentes au poste. Quelles tâches ? Quelles responsabilités ? Quels périmètres d'actions ? ....

o. **Définir le mandat** : quelle durée, quelles conditions ?...

o. **Définir les critères de choix** : chacun exprime quels seraient, selon son point de vue, les critères pour remplir la fonction déterminée. Les critères peuvent être contradictoires. Le secrétaire écrit ce qui émerge sur un paper-board afin que les informations soient visibles de tous. Il peut reformuler mais ne censure, ni ne réinterprète ce qui est proposé.

1. **Voter** : chacun vote sur un post-it autocollant, écrit son nom et pour qui elle vote : « *Moi X..., je vote pour Y...* ». Ces votes sont transmis à l'animateur.

2. **Dépouillement** : L'animateur lit à haute voix les résultats et demande à chacun les raisons de son choix : « *X, tu as voté pour Y, peux-tu nous dire pourquoi ?* ». Chacun, au fur et à mesure du dépouillement, va argumenter son choix au groupe, va mettre en avant les qualités qu'elle voit dans la personne proposée et les raisons pour lesquelles elle pourrait remplir la fonction attendue. Sur le paperboard, le secrétaire inscrit le nom de la

personne proposée et aligne en face le ou les post-il qui la désignent.

3. **Report de voix** : A l'invitation de l'animateur, et après avoir entendu des arguments lors du dépouillement, chacun peut, s'il le souhaite reporter sa voix vers une autre personne proposée en 2. Ce n'est pas obligatoire. La personne qui effectue un report argumente son réajustement. Si une personne n'obtient plus de voix à la fin de cette étape, elle ne sera plus éligible pour la suite du processus.

4. **Proposition** : l'animateur va demander au groupe si quelqu'un a une proposition de personne parmi les nominé(e)s. La proposition peut concerner toute personne ayant au moins une voix après le tour 3. Cette procédure nécessite de faire appel à la sagesse du groupe : n'est pas recherchée la meilleure personne mais celle qui saura répondre à la fonction spécifiée. L'animateur peut, avant de recueillir les propositions, proposer un temps de prière, en silence, avec ou sans suspension de la réunion, afin de permettre à chacun de percevoir en son for intérieur quelle serait la personne adéquate pour le poste.

5. **Objections** : l'animateur fait un tour des participants pour savoir s'il y a des objections à ce que la personne proposée soit élue à la fonction. S'il y a des objections, elles sont écoutées et notées sur le paperboard avec le prénom de qui les porte. Les objections ne doivent pas être formulées contre la personne ni marquer une préférence pour une autre personne.

6. **Bonifications** : l'animateur, en fonction du nombre d'objections et de leur variété, a la possibilité de retourner en 4 et demander si quelqu'un a une autre proposition, afin de voir si une autre personne serait à même d'être élue avec moins d'objections à lever ou de commencer à traiter la ou les objections. La discussion est libre. Chacun peut proposer des solutions dans le but de lever l'objection traitée. L'animateur s'assure régulièrement de voir si l'objection se lève auprès de la personne qui l'a émise. Quand une objection est levée, celle-ci en informe le groupe. Quand toutes les objections sont levées, l'animateur s'adresse à la personne proposée et lui demande si elle a une

objection à être élue. Si « non » la personne est élue. Aller à la célébration. Si « oui », traiter l'objection. Si l'objection argumentée est non levable, retour en 4. Lorsqu'il n'y a plus d'objections, la personne est élue.

7. **Célébration** : pour marquer le fait que l'élection a été faite en consentement mutuel et se féliciter de cette étape franchie en groupe.

## LIENS ET RESSOURCES CISTERCIENNES

❖ **Association Internationale des Communautés de laïcs Cisterciens : ensemble des textes officiels des différentes rencontres internationales**

<http://www.cistercianfamily.org/>

❖ **Ordre Cistercien de la Stricte Observance : informations sur les Trappistes et Trappistines :**

<http://www.ocso.org/?lang=fr>

❖ **Famille cistercienne : un site riche de liens pour découvrir l'ordre cistercien**

<http://www.citeaux.net/familia.htm>

❖ **Association pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne**

<http://www.arccis.org/>

❖ **Le site de Tibhirine**

<https://www.moines-tibhirine.org/>

**Et les sites de chaque abbaye cistercienne.**

# NOTES PERSONNELLES

